

Une participation libre et consciente, c'est quoi ?

Une *participation libre et consciente*, c'est la confiance de payer ce que vous estimez *juste*, en fonction de vos ressources et de ce que vous pensez retirer du stage ou de l'atelier auquel vous avez l'élan de participer. Le participant est perçu, non pas comme une source de bénéfice, mais comme un être humain capable d'évaluer ce qu'il doit payer selon ses ressources, ses besoins, ses coups de cœur et ses motivations.

Cette démarche peut générer un inconfort pour certain(e)s, j'en suis bien consciente, car ce n'est pas du tout habituel comme mode de paiement.

Une *participation libre et consciente*, c'est contribuer à ce que chacun(e) prenne la responsabilité de son budget et de sa volonté de soutenir ceux et celles qui ne pourraient pas avoir accès au stage sans la solidarité d'autrui. En d'autres termes, c'est soutenir une envie d'être uni(e)s et de cocréer un autre mode de fonctionnement, plus respectueux des ressources de chacun(e).

Comment choisir un montant de participation libre et consciente ?

En évaluant avec cœur et conscience votre budget, à savoir le rapport entre vos revenus et vos dépenses, ainsi que la nature de vos dépenses. Quelle proportion de vos ressources financières consacrez-vous à vos vacances, vos hobbies, à des sorties entre amis... Quelle proportion consacrez-vous à votre bien-être, à votre développement personnel ? Quelle est, selon vous, la valeur du cadeau que vous vous feriez en participant à ce stage ou cet atelier ?

Je vous invite à effectuer cette analyse en tenant compte de ce qui est généralement demandé (1 € la minute pour un entretien individuel et 16 €/h et par personne pour un travail en groupe). Cette estimation vous est communiquée comme un repère, soit pour payer moins, soit pour payer plus, le but étant de satisfaire vos besoins de justesse et d'équilibre entre donner et recevoir.

Concrètement, que finance votre participation financière ?

- Les frais de fonctionnement : matériel didactique, électricité, chauffage, catering et nettoyage (pour les stages en présentiel), honoraires du comptable (+/- 5€/transaction) ;
- La communication : affiches, flyers, site web, publicités diverses ;
- Le temps d'animation qui est apparent, le temps de préparation qui est sous-entendu, et le temps passé dans l'ombre pour tout le travail administratif nécessaire pour que cela fonctionne ;
- Les taxes (21% de TVA et un pourcentage variable d'impôt) ;
- L'intervenant : son revenu pour subvenir à ses besoins et ceux de sa famille, mais aussi pour honorer ses années de cheminement et de formation qui lui permettent aujourd'hui d'éclairer avec conscience le chemin d'autres personnes.

Et si mes ressources sont très limitées ou inexistantes ?

Dans ce cas, vous pouvez peut-être contribuer à votre accompagnement d'une autre manière que financièrement ? Je laisse à votre créativité le soin d'exprimer la meilleure façon de le faire

J'ai aussi la confiance que parmi les personnes plus aisées certaines auront à cœur de contribuer à votre accompagnement.

Concrètement, comment ça se passe ?

- Vous vous rendez sur le site de GIRASOL, dans le menu calendrier, vous choisissez le stage qui vous intéresse et vous remplissez le formulaire d'inscription en ligne tout à fait normalement, en sélectionnant un profil (particulier/professionnel non assujetti ou professionnel assujetti à la TVA).
- Si vous êtes à l'aise avec le prix de base proposé, vous choisissez le mode de paiement de votre choix, et vous payez le montant requis, selon le mode de paiement de votre choix. Un étalement des paiements est toujours possible, à la demande et uniquement par virement bancaire.
- Si vous optez pour la formule *participation libre et consciente*, vous envoyez un email à Sophie en précisant le montant que vous souhaitez payer. Le seul mode de paiement possible est alors le virement bancaire : IBAN BE34 0018 8473 8490 - BIC GEBABEBB.
- Votre inscription est valide lorsque le paiement est arrivé sur le compte de GIRASOL.
- Pour les stages de deux jours, notez que je n'établis pas de facture pour les professionnels si le montant versé n'est pas de minimum 300€ (75€ pour les ateliers du mercredi).

Un grand merci d'avance pour votre contribution et pour votre ouverture à cocréer un monde plus solidaire et plus humain !

Sophie Grosjean
sg@girasol.be